



## ESPACE PUBLIC D'ACCES MULTIMEDIA DE PIERREFITTE-SUR-SEINE



|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Présentation .....             | 2  |
| Objectifs .....                | 3  |
| Les services .....             | 4  |
| L'aménagement .....            | 14 |
| L'équipement .....             | 15 |
| Le fonctionnement.....         | 18 |
| Les modalités de gestion ..... | 20 |
| Le budget prévisionnel .....   | 22 |

## Présentation

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), il est envisagé de doter la ville d'un espace public d'accès au multimédia et d'une manière plus générale aux TIC.

- Espace de libre accès pour l'information, la communication
- Espace de formation
- Espace de ressources matérielles et humaines
- Espace d'échanges entre les acteurs
- Espace fédérateur des actions TIC
- Espace de création multimédia

*Par commodité et dans l'attente du choix d'un nom pour cet espace, nous utiliserons pour le nommer EPAM (Espace public d'accès au multimédia).*

Remarque : Nous parlons d'un seul espace, mais ce dernier ne sera sans doute pas suffisant. Il paraît intéressant, en plus, que des petits accès publics relais soient disposés un peu partout dans la ville, au plus près des pierrefittois(es). Il faudra donc encourager les partenaires à s'équiper en vue d'accueillir du public sur la pratique des TIC.

### Contact :

Loïc DAYOT  
Chargé de mission Technologies de l'Information et de la Communication

Hôtel de Ville  
Place de la Libération  
93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE

Tél. 01.49.40.48.38  
Fax 01.49.40.48.39  
Email : loic.dayot@mairie-pierrefitte93.fr

## Objectifs

### **1) Ce projet répond aux objectifs de la politique municipale dans le domaine des TIC...**

- Faciliter l'accès de la population à Internet et aux multimédia
- Sensibiliser, informer, initier, former la population aux techniques multimédia
- Permettre et faciliter la création de sites Web locaux
- Informer la population
- Faciliter la recherche d'emploi
- Inciter à l'échange d'expérience et de savoirs, à la constitution de clubs ou d'associations, à la création de sites web locaux
- Associer la population à la définition du contenu d'un site web de la ville
- Expérimenter l'utilisation des TIC dans différentes actions municipales (aides au devoir, centres de vacances, ateliers de recherche d'emploi, médiathèque...)

### **2) Objectifs dans d'autres domaines**

- Concourir à la politique municipale dans le domaine de l'urbanisme.
- Réduire les inégalités par une action continue et multiforme, notamment en direction de l'enfance et de la jeunesse, et plus particulièrement celles fréquentant les lycées et les facultés.
- Favoriser l'accès le plus large à la culture grâce à des pratiques technologiques, pour le plus grand nombre y compris les plus défavorisés et les plus exclus.

### **3) Objectifs issus du « contrat de ville »**

- L'accès à la culture : accès à tous avec promotion et développement dans le cadre de la charte du service public.
- Favoriser les mises en réseaux d'acteurs publics et privés.
- Culture et nouvelles technologies : soutien des structures de proximité, ouverture des institutions sur les quartiers.
- Soutien à la formation et à la professionnalisation.
- Renforcer la centralité des villes, l'attractivité du département et la mixité urbaine, faciliter les opérations de requalification urbaine en réseau dense.
- Développer l'emploi, accroître l'efficacité économique : équipements, formation, retour à l'emploi.

## Les services

### Les services rendus à la population sont les suivants :

- L'accueil du public
- L'accès libre
- Les ateliers et stages de formation
- Le soutien aux projets de création multimédia
- L'organisation de manifestations et de rencontres.

### Les services offerts aux associations et services de la ville de la ville sont :

- L'organisation de sessions de formations
- La mise à disposition de l'espace pour les partenaires et les clubs
- Centre de ressources matérielles

### Les prévisions du nombre de sessions et utilisation de la salle de formation

## Les services proposés à la population

### L'accueil

Premier contact des pierrefittois(es) avec le lieu, l'accueil revêt une grande importance, il conditionne le mode d'utilisation de l'EPAM. Une personne doit être disponible à tout moment pour guider les arrivants.

Il s'agit de donner des renseignements sur les modalités d'accès aux services de l'EPAM, évaluer pour construire un parcours pédagogique<sup>1</sup>, accompagner vers un poste informatique.

Les parcours pédagogiques et les modules sont discutés avec les partenaires pour en garantir le contenu, la cohérence. Une coordination des acteurs est nécessaire.

### Les accès libres

Ce service s'adresse à tous les publics, sans contraintes d'accès.

#### Mise à disposition d'équipements (ordinateurs et périphériques) pour :

- Rechercher et consulter des **informations** : par le biais de connexions Internet<sup>2</sup> et de CDROM<sup>3</sup> sur place.
- Réaliser des **travaux informatiques** (PAO<sup>4</sup>, bureautique...) : réaliser la mise en page d'un journal (scanner<sup>5</sup>), saisir un courrier, un CV avec un traitement de textes, faire des calculs avec un tableur, créer un fichier de données...
- **Communiquer** en disposant d'adresses de messagerie électronique, en pouvant participer à des forums<sup>6</sup>, des groupes de discussions en directs<sup>7</sup> (texte, voix, image par webcam<sup>8</sup>, mondes virtuels).

<sup>1</sup> **Parcours pédagogique** : il s'agit d'établir, d'un commun accord entre le(/la) bénéficiaire et le(/la) formateur(/trice), les étapes de la formation du(/de la) bénéficiaire.

<sup>2</sup> **Internet** : C'est un réseau reliant des ordinateurs partout dans le monde entre eux via une norme de communication IP (Internet Protocol).

<sup>3</sup> **CDROM** : Il s'agit d'un support optique comportant un grand nombre d'informations numériques lisible par un ordinateur.

<sup>4</sup> **PAO** : Publication assistée par ordinateur.

<sup>5</sup> **Scanner** : périphérique qui permet de numériser un support papier ou photo afin de le traiter par ordinateur.

<sup>6</sup> **Forums** : les forums sont des dispositifs sur des sites Internet permettant aux visiteurs de s'exprimer. Une contribution est immédiatement visible par tous les autres visiteurs, qui peuvent réagir.

<sup>7</sup> **Groupe de discussion en direct**. Il s'agit en anglais de « Chat » (dialogue), échange d'idées en mode conversationnel interactif et en temps réel offert par Internet.

- **Jouer**, tout en précisant que l'espace n'est pas une salle de jeux, par conséquent à modérer et bien choisir les jeux qui présentent un intérêt éducatif ou social, par exemple les jeux de simulation stratégiques et collectifs. Le jeu présente un attrait particulier, en particulier pour les jeunes pour qui ce peut être une première étape vers d'autres usages de l'espace.
- **Construire** des applications (par de la programmation) multimédia, des dessins et montages photographiques, des pages web<sup>9</sup>. Par exemple si un club pierrefittois désire créer son site<sup>10</sup> web sur Internet, il le pourrait en utilisant les ressources mises à disposition (hébergement<sup>11</sup> de pages web, logiciels de développements, scanner, bibliothèque d'images et de sons...).
- **S'autoformer** aux outils informatiques, multimédia et Internet.

#### Centre de ressources documentaires :

- livres,
- revues,
- assistance technique,
- CD d'autoformation,
- CD encyclopédiques,
- groupes de discussions sur applications : Linux<sup>12</sup>, Tableur<sup>13</sup>, Gestionnaire de bases de données<sup>14</sup> etc.

#### Lieu de rencontres et d'échanges.

- C'est un lieu essentiel de l'EPAM. Les habitants peuvent **discuter** dans ce lieu convivial des nouvelles technologies, en profiter pour travailler sur papier sur des projets, poser des questions et échanger leurs expériences. Un distributeur de boisson et un aménagement judicieux peuvent rendre cet endroit attirant et convivial.
- Petites annonces.

**Un animateur techniquement compétent est en permanence disponible pour assister les utilisateurs.**

### **Les ateliers et stages de formation**

#### **Ateliers de sensibilisation**

La sensibilisation est une **première approche** du domaine concerné. Elle donne une image globale de l'activité. Qui vit une animation de sensibilisation connaîtra d'une manière générale les possibilités offertes et les champs d'applications ! C'est l'entrée facile vers les technologies de l'information et de la communication.

Les débutants prennent connaissance du mode de fonctionnement de l'espace, acquièrent les bases suffisantes pour pouvoir venir en libre accès et aient des perspectives de se perfectionner.

---

<sup>8</sup> **Webcam** : C'est un périphérique qui permet d'acquérir des images en direct et de les diffuser via Internet à d'autres correspondants.

<sup>9</sup> **Pages web** : Une unité d'information d'un site web\* est nommé page web ou écran web. Les pages web comportent des liens vers d'autres pages.

<sup>10</sup> **Site web** : Un site web est un ensemble d'informations disposées sur un même ordinateur nommé serveur web.

<sup>11</sup> **Hébergement de site** ou de pages web. Des entreprises spécialisées (les hébergeurs) louent des espaces disque pour accueillir des sites web.

<sup>12</sup> **Linux** : C'est un système d'exploitation d'ordinateurs développé par des bénévoles du monde entier et libre de droit.

<sup>13</sup> **Tableur** : C'est une classe de logiciels de bureautique spécialement développés pour effectuer des calculs et le traitement de petits fichiers.

<sup>14</sup> **Gestionnaire bases de données** : C'est une classe de logiciels de bureautique dédiés au traitement des informations gérées dans des bases ou fichiers.

Ces ateliers peuvent porter sur les logiciels (interface graphique utilisateur, bureautique), le matériel (installation, démythification, réparation), le multimédia (utilisation de CDROM), l'Internet pour rechercher des informations et communiquer (navigateur, client messagerie).

Une animation de sensibilisation dure entre deux et seize heures, elle est complètement guidée par les animateurs.

*Quelques exemples de thèmes :*

- **Information sur le fonctionnement et les ressources de l'EPAM**

Lors de la première visite, chaque usager est invité à participer à une formation adaptée à ses compétences et envies, formation qui inclue un module sur les ressources et le fonctionnement de l'EPAM, information qui donne ensuite droit à l'accès libre.

- **Les ordinateurs et périphériques (rôles, branchements)**

On a une idée de ce qu'est un ordinateur, mais pas forcément ce qui se passe dedans. Enlever le côté magique de l'objet pour lui attribuer un statut de machine aux multiples possibilités certes, mais une machine seulement. C'est l'occasion de connaître les périphériques et les connexions avec l'ordinateur.

- **Les environnements graphiques (MS-Windows, Xwindows, Mac-OS)**

Tout pour domestiquer la souris, le pointeur sur l'écran, les fenêtres, les manipulations d'objets à l'écran, l'ouverture et la fermeture d'applications, la manipulation de fichiers, l'impression. Bref, toutes les bases indispensables pour utiliser un ordinateur.

- **Ce qu'est Internet ?**

L'esprit Internet d'origine, c'est la liberté et la diversité des points de vue, c'est la collaboration et la gratuité. Internet, c'est ça, c'est aussi bien d'autres choses.

Sur Internet, on peut presque tout faire, du bien et du moins bien, du bon et du moins bon. Mieux vaut connaître les services disponibles, les nombreux avantages et les risques et abus que certains peuvent en faire : trouver ou mettre à disposition de l'information, communiquer avec l'autre bout du monde et ceci instantanément ou en déposant des courriers particuliers ou public, publier ses œuvres, trouver des logiciels gratuits, acheter des disques (télépaiement)...

Sur les autoroutes de l'information, il y a parfois risque d'accident. Comme dans n'importe quel milieu, il y a des mauvaises intentions : intrusions dans des systèmes sans autorisation, virus<sup>15</sup>, SPAM<sup>16</sup> (courriels anonymes en très grand nombre qui saturent les serveurs), piratage<sup>17</sup> (pillage des droits d'auteurs), interception de numéro de carte bancaire, délivrance d'informations au goût douteux voire illégales.

Pour comprendre ce qui se passe dans l'actualité, c'est le moment de tout reprendre clairement et rendre concret par un peu de pratique.

- **Logiciels de bureautique (traitement de textes, tableur)**

C'est souvent la première entrée dans le monde de l'informatique. Savoir saisir et mettre en page un texte pour ensuite l'imprimer ; connaître les rudiments d'un tableur pour créer et modifier des feuilles de calculs. Pour se familiariser facilement avec l'outil informatique par des applications ont chacun trouve une utilité.

- **La navigation sur le web, la recherche d'informations**

« Internet, rien de plus simple, n'est-ce pas, il suffit de... » disent ceux qui connaissent déjà. Quand un débutant cherche une information, il rencontre des difficultés. Quel logiciel utiliser (le navigateur) ? Comment rechercher des informations ? Comment préciser un sujet ? Comment sélectionner les réponses ? Quelle confiance faire à la source trouvée ? Autant de questions que le connaisseur a déjà oubliées.

---

<sup>15</sup> **Virus** : Un virus est un petit programme hostile et caché pouvant causer des dommages aux informations sur un ordinateur.

<sup>16</sup> **SPAM** : L'encombrement délibéré d'un forum de discussion ou un compte e-mail par l'envoi de messages non sollicités, telles les annonces à caractère publicitaire.

<sup>17</sup> **Piratage** : Activité illégale de copie et de revente de logiciels protégés par des licences.

- **Rechercher des informations et se retrouver sur un CDRom**

Entre un CDRom et un CDRom, c'est le jour et la nuit. Il n'y a pas de normes entre les éditeurs de CDRom. Aussi, il est intéressant de connaître les invariants d'une application multimédia et de sa navigation pour s'y retrouver. En quoi consiste l'installation d'un CDRom ? Comment trouver une information, commencer, interrompre et reprendre une activité, trouver les bons boutons pour les fonctions désirées, quitter une application.

- **Communiquer en synchrone (texte, phonie, visiophonie<sup>18</sup>) et asynchrone (courriel<sup>19</sup>, forum et groupe de discussion)**

Internet est un merveilleux médium pour communiquer. Encore faut-il savoir comment s'y prendre. Tout d'abord, le service le plus connu, les messageries électroniques : après s'être identifié et avoir ouvert une boîte aux lettres, on peut envoyer un message à n'importe qui pourvu qu'il ait une adresse électronique. Il reste ensuite à lire les réponses, faire partie d'annuaires... Il existe aussi des sites spéciaux appelés Forums. Ils sont thématiques et les messages et réponses sont publics, ainsi, tout le monde profite des interventions des autres.

On peut aussi communiquer en direct, comme dans un téléphone, sans la barrière de la distance, car la pièce d'à côté ou l'autre hémisphère, c'est la même chose sur Internet. On peut discuter dans des groupes de discussion en direct (IRC) par textes, sons ou images (en disposant d'une webcam).

Comment s'en servir ? Les logiciels à utiliser, les annuaires...

A quoi ça peut servir ? Communiquer avec des amis, des collaborateurs, de futurs employeurs...

- **Installation d'une configuration**

Quand on a tous les éléments constituant un ordinateur, il faut s'y retrouver : brancher les périphériques, installer le système d'exploitation<sup>20</sup>, installer les pilotes de périphériques, installer et configurer les logiciels, configurer une connexion Internet...

### Ateliers de formation

Les ateliers d'initiation permettent aux participants de **comprendre** des aspects du domaine. Le plus souvent par la pratique, ils s'approprient les outils et méthodes propres aux technologies de l'information et de la communication. Cette initiation intègre une partie d'approfondissement par la participation à la réalisation de projets simples.

L'animation d'initiation se déroule en modules de cinq à quarante heures, les animateurs organisent les animations et soutiennent les participants au cours de leurs activités.

Quelques exemples de thèmes :

- **PAO (publication assistée par ordinateur)**

Apprendre à mettre en page, intégrer des éléments (textes, images, dessins, tableaux), utiliser des modèles. Tout pour savoir faire une affiche, un journal d'association, une plaquette de programme culturel...

- **Ce qu'est Internet suite (concept de réseau, les services, les normes de protocoles)**

« Internet, comment ça marche ? » Pour les curieux qui veulent comprendre comment se combinent les réseaux locaux en un réseau global, comment les ordinateurs arrivent à s'identifier sans se confondre et s'échanger des informations. Connaître aussi les différents services offerts par Internet et les différents protocoles qui sont utilisés.

---

<sup>18</sup> **Visiophonie** : C'est un procédé de communication transportant à la fois le son et l'image en direct entre deux points distants. C'est comme un téléphone avec l'image en plus.

<sup>19</sup> **Courriel** : appellation québécoise de messagerie électronique ou e-mail ou courrier électronique, ou mël. Cette messagerie permet d'envoyer et de recevoir des messages textuels via Internet.

<sup>20</sup> **Système d'exploitation** : c'est la partie logicielle qui gère les tâches les plus liées au matériel. Depuis quelques années, le système d'exploitation est souvent intégré à l'interface graphique utilisateur. C'est le cas notamment pour MsWindows et MacOS.

- **Créer des pages HTML<sup>21</sup>**

Approche des techniques de mise en page des documents « en ligne » regroupant plusieurs média (photos, textes, graphes). Définition du contenu d'un site simple. Faire des liaisons entre les pages HTML.

- **Créer des pages DHTML<sup>22</sup>, Flash<sup>23</sup>...**

Un peu de dynamisme dans les pages, pour faire des animations et rendre plus vivant Internet : des menus déroulant, des jeux, des sons, des changements d'apparences, des objets qui parcourent l'écran...

- **Dépanner un ordinateur**

Lorsqu'un ordinateur ne fonctionne plus, on peut le jeter et s'en procurer un autre. Dommage si ce n'est qu'un problème bénin, par exemple une fiche mal enfoncée ou de la poussière. On peut apprendre à identifier les pannes en vue du remplacement d'une pièce voire d'une petite réparation. On peut aussi comprendre qu'avec deux ordinateurs qui ne fonctionnent plus, on peut parfois en faire un qui revit.

- **Acquisition et retouche de photographies**

Comment manipuler une image à partir d'une photographie, d'un carte géographique... sur support papier ? Il faut l'acquérir avec un scanner, c'est l'étape de numérisation. Ensuite, il faut lui appliquer des traitements numériques (des filtres) pour la rendre plus belle à l'écran. Il faut la convertir dans un format informatique spécifique en fonction de l'utilisation qu'on veut en faire. On peut aussi la trafiquer, changer les couleurs, le style, la combiner avec d'autres images...

- **Création et modification de dessins**

Changer son crayon pour une souris, c'est possible lorsqu'on veut réaliser un dessin : par exemple, un dessin technique, un plan une petite bande dessinée, un logo. La différence avec une photographie, c'est qu'on peut reprendre chacun des éléments du dessin, par exemple changer la couleur d'une canne à pêche, passer la moto de devant l'arbre vers l'arrière... Manipuler tous ces éléments, c'est aussi permettre de faire des effets facilement : relief, textures...

- **Acquisition et retouche de sons numérisés**

Fini le découpage de bandes magnétiques pour faire des montages. Comme pour les photos, on peut numériser des sons. Ce peut être de la parole, des bruitages ou de la musique. Une fois au format numérique, il est possible de manipuler ces sons, ajouter de l'écho, inverser le début avec la fin, combiner plusieurs son, les mixer, atténuer certains passages... Il faut aussi apprendre à les enregistrer au bon format informatique, celui qui prendra le moins de place de stockage et la meilleure qualité.

- **Création, modification de musiques MIDI<sup>24</sup>**

Un ordinateur sait jouer de la musique. La preuve, on lui donne une partition avec une foule d'instruments, et il synthétise la musique qu'un orchestre pourrait jouer. L'ordinateur ne fait pas de fausse note, mais a souvent une sonorité moins belle pour l'oreille. On peut modifier la partition, l'accélérer, modifier l'ordre des passages, changer les instruments... Facile de faire de la techno ?...

- **Créer un site – structure (organisation des fichiers)**

Faire un site web, ce n'est pas que lier des pages HTML entre elles. Dès qu'un site est volumineux, mieux vaut organiser les informations sur le serveur pour ne pas tout mélanger. C'est le côté très technique de la publication de site. Les dossiers et sous dossiers, les noms des pages, les titres, les

---

<sup>21</sup> **HTML** : Il s'agit d'un langage de description d'écran optimisé pour Internet. Le HTML permet entre autre la mise en écran de textes et d'images (dessins, photographies), de renvois (ou liens) vers d'autres écrans (hypertexte).

<sup>22</sup> **DHTML** : Dynamic HTML permet de créer des animations visuelles qui donnent vie aux écrans.

<sup>23</sup> **Flash** : La technologie Flash développe des applications multimédia (animation, sons, images, musiques, hypermédia...) qui sont ensuite mis sur Internet.

<sup>24</sup> **MIDI** (Musical Instrument Digital Interface). Interface numérique pour instruments de musique. Norme de communication commune à la plupart des instruments de musique électroniques actuels (synthétiseurs, boîtes à rythme, etc.) et qui leur permet de se connecter à un ordinateur.

bases de données, les forums de discussions, les archives... Tous doivent avoir une place et la bonne.

De plus, il ne suffit pas qu'un site existe pour qu'il ait des visiteurs, encore faut-il annoncer son existence. Cette annonce s'appelle sur Internet le référencement<sup>25</sup>.

- **Créer un site – architecture (navigation)**

C'est une des parties importantes de la conception d'un site, faisant partie de l'ergonomie générale. La personne qui consulte un site web doit pouvoir s'y retrouver, se forger des automatismes, savoir ce qu'il peut faire, obtenir l'information qu'il souhaite en peu de manipulation... On peut partager les informations sur l'écran, organiser les pages grâce à des menus, personnaliser les sites.

- **Créer une application multimédia (langage auteur<sup>26</sup> : MicroMondes<sup>27</sup>, NéoBook<sup>28</sup>, Director<sup>29</sup>, CSC<sup>30</sup>)**

Une belle présentation de structure ou de projet, un jeu d'énigme policière, une petite encyclopédie, un support d'autoformation... On peut tout imaginer dans une application multimédia, mais pour la rendre concret, mieux vaut savoir comment s'y prendre. Intégrer les différents médias (sons, images, photos, textes, vidéos), faire des animations. Et pour l'interactivité, il faut prévoir les interventions de l'utilisateur, mémoriser des actions, enchaîner les séquences d'animation... Et tout ça sans s'y perdre et finir par graver un CDRom qui serve de modèle.

- **Programmation (JavaScript<sup>31</sup>...)**

Rendre un peu intelligent un site web ou une application multimédia passe le plus souvent par de la programmation. En dépassant sa peur première, on réalise qu'il est assez facile d'améliorer les fonctions d'une application. L'interactivité, les formulaires, les questions-réponses, les animations, les bases de données... Tout est permis avec de la programmation, mais gare aux bugs...

## **Le soutien au projet de création**

Etudier, concevoir, **réaliser**, mettre en forme leurs propres envies, c'est ce que proposent les ateliers de projet. Lorsque les participants ont des besoins en compétences, des formations sont mises en place ponctuellement pour les leurs faire acquérir.

Un petit projet pourra prendre une vingtaine d'heures, les plus importants dépasseront les quatre vingt heures. Plus autonomes, les participants à projet les construisent et se font accompagner par un animateur. Ce dernier devient personne-ressource pour des aspects, bien entendu techniques, mais aussi méthodologiques.

### Quelques exemples :

Une association pierrefittoise souhaite créer son site web et le publier, par exemple, le club d'échec veut se faire connaître et organiser des parties de jeu sur Internet. Après avoir suivi des sessions d'initiation, les réalisateurs du club peuvent développer leurs pages web avec le soutien d'un animateur qui les aiguille sur les bons outils à utiliser, essaie de répondre aux questions techniques, aide au transfert en ligne et au référencement.

---

<sup>25</sup> **Référencement** : inscription de l'adresse du site web créé sur des annuaires que vont utiliser les moteurs de recherche pour que toute personne connectée à Internet puisse trouver le site.

<sup>26</sup> **Langage auteur** : c'est une classe de logiciels permettant de développer des applications multimédia évoluées, grâce à une programmation prévue pour cela par l'éditeur du logiciel.

<sup>27</sup> **MicroMondes** : Logiciel de la classe « langage auteur\* » inspiré de la programmation en Logo dont les qualités sont la possibilité de faire de l'intelligence artificielle et d'être utilisable facilement par des débutants.

<sup>28</sup> **NéoBook** : logiciel de la classe « langage auteur\* » qui simplifie le développement d'applications multimédia.

<sup>29</sup> **Director** : Logiciel de la classe « langage auteur » professionnel. Les applications multimédia sur CDRom du commerce sont souvent développés avec Director.

<sup>30</sup> **CSC (Scol de Cryo)** : Logiciel de développement assisté d'application multimédia pour Internet. Issu d'une technologie de la firme française Cryo Networks servant à modéliser les cybermondes (immersion dans un espace virtuel en 3 dimensions).

<sup>31</sup> **JavaScript** : Langage de développement assez proche de Java et utilisé dans la conception de pages Web.

Autre exemple : les partenaires dans le domaine de l'aide au retour à l'emploi pourraient souhaiter s'appuyer sur les TIC pour diversifier les moyens d'actions. Ils créeraient un site commun qui pourrait héberger les candidatures (dépôt de CV) et les offres d'emploi locales, ainsi qu'un portail vers les sites qui disposent d'annonces. Un atelier de recherche d'emploi serait organisé avec l'aide d'un formateur de l'EPAM pour initier les demandeurs d'emploi. Ils pourraient disposer d'une boîte aux lettres électronique et s'abonner à des services ad hoc pour recevoir automatiquement les offres correspondant à leur profil.

Le centre social Georges Brassens désire disposer d'un site sur sa structure. La réalisation de ce site peut se faire dans l'EPAM en associant également des usagers du centre social dans cette réalisation. L'animateur de l'EPAM est là aussi personne-ressource pour guider méthodologiquement les créateurs jusqu'à la mise en ligne de leur site.

### **L'organisation de manifestations et rencontres**

Les technologies de l'information et de la communication sont sans cesse en évolution. Les chercheurs et industriels imaginent de nouvelles applications, de nouvelles technologies... De même les enjeux sociaux sont toujours en débat. L'EPAM permettrait d'accueillir des **conférences publiques** de personnalités du domaine des TIC.

Un séjour de vacances organise une **visioconférence**<sup>32</sup> en direction des parents. L'EPAM accueillerait les parents restés sur Pierrefitte qui pourraient alors converser avec leurs enfants, connaître les activités et événements du centre, dialoguer avec l'équipe éducative.

De même, une classe transplantée souhaite communiquer avec les parents, ils peuvent envoyer par exemple des photographies immédiatement visibles à l'EPAM et établir des visioconférences.

Dans le cadre de **manifestations** municipales (pierrefête...) ou nationales (fête de l'Internet, fête de la musique, téléthon, semaine de la Science...), le public peut venir à l'EPAM communiquer avec d'autres sites, diffuser des informations, des sons ou des images en direct, animer un groupe de discussion ou encore visiter des sites distants participants à la manifestation.

### **Les services proposés aux services municipaux, aux associations et aux partenaires**

#### **L'organisation de sessions de formation**

Pour les animateurs, formateurs, pilotes de projets...

Possibilités d'organisation d'ateliers d'initiation et de sensibilisation des employés municipaux, du personnel ou des bénévoles des associations et des autres services publics intéressés aux TIC.

Par exemple :

Le Centre culturel communal de Pierrefitte souhaite construire son propre site web. Il est également envisagé d'ouvrir les actuelles formations informatiques aux TIC. Les créateurs de ce site et les formateurs auront besoin de formation technique puis de conseils.

L'Association formation loisirs (AFL) organise des ateliers informatiques. Pour passer au multimédia, les animateurs ont besoin de formation technique, voire du soutien pédagogique. C'est le cas d'autres associations de la ville.

Les services techniques, dans le cadre du projet de tri sélectif pourrait se servir des TIC. Deux supports sont envisagés : la création d'un CD-Rom pour les écoles et un site web d'informations à la population. Dans les deux cas, des sessions de formations seraient les bienvenues.

---

<sup>32</sup> **Visioconférence** : Dispositif de personnes réunies « virtuellement » par l'image, le son et le texte au moyen de caméras et protocoles de communication.

Les deux centres sociaux organisent des ateliers informatiques et s'engagent dans le développement des nouvelles technologies pour leurs publics (recherche d'emploi, communication, création multimédia). Une formation de formateurs serait bienvenue.

### **La mise à disposition de l'espace pour les partenaires et des clubs.**

Aux **partenaires** qui font vivre l'espace et accueillent du public, en organisant des manifestations et des rencontres, soit qu'ils veulent bénéficier des TIC, soit qu'ils veulent les promouvoir.

C'est aussi un lieu qui viendra concrétiser les projets de pierrefittois(es) passionnés autour de **clubs** informatiques, et ainsi fédérer les initiatives collectives dans un contexte riches en compétences et en liens sociaux.

### **Centre de ressources matérielles.**

L'EPAM est suffisamment équipé pour permettre d'être le lieu des expérimentations d'utilisation des TIC pour les partenaires.

De même, du prêt de matériel est possible pour pouvoir réaliser des activités chez le partenaire.

### **Prévision du nombre de session et utilisation de la salle de formation**

Ce tableau s'appuie sur les intentions des partenaires. Les sessions organisées par l'EPAM s'arrêtent là où les compétences spécifiques des partenaires semblent plus grandes que celles de l'EPAM.

Il présente le nombre de session de 6 à 8 personnes au cours d'un trimestre moyen, quelques temps après le lancement de l'EPAM.

|                                  | <b>Sessions<br/>organisées par<br/>l'EPAM vers<br/>partenaires</b> | <b>Sessions<br/>organisées par<br/>l'EPAM vers<br/>public</b> | <b>Sessions<br/>organisées par<br/>les partenaires<br/>vers public</b> | <b>Total</b> |
|----------------------------------|--|---|--|--------------|
| <b>Sensibilisations</b>          |  |   |  |              |
| Info sur fctmt EPAM              | 1  | 24  |  |              |
| Ordinateurs et périphériques     |  | 6   |  |              |
| Environnements graphiques        |  | 12  |  |              |
| Ce qu'est Internet               | 3  | 12  |  |              |
| Bureautique                      |  | 6   |  |              |
| Navigation web                   | 3  | 12  |  |              |
| Navigation CDRom                 |  | 6   |  |              |
| Communiquer avec Internet        | 3  | 12  |  |              |
| Installation d'une configuration |  | 3   |  |              |
| Total sensibilisations           | <b>10</b>  | <b>93</b>   | <b>0</b>   | <b>103</b>   |

|  | Sessions<br>organisées par<br>l'EPAM vers<br>partenaires | Sessions<br>organisées par<br>l'EPAM vers<br>public | Sessions<br>organisées par<br>les partenaires<br>vers public | Total      |
|--|--|---|--|------------|
| <b>Formations</b>                      |  |   |  |            |
| Bureautique (suite)                    |  |   | 13   |            |
| PAO                                    | 1  |   | 1  |            |
| Ce qu'est Internet (suite)             | 1  | 1   |  |            |
| Créer des pages HTML                   | 3  | 1   |  |            |
| Créer des pages dynamiques             |  | 1   |  |            |
| Dépanner un ordinateur                 |  | 1   |  |            |
| Acquisition et retouche de photos      | 1  |   | 3  |            |
| Création de dessins                    | 1  |   | 3  |            |
| Acquisition et retouche de sons        | 1  | 1   |  |            |
| Création musicale (MIDI)               |  |   | 3  |            |
| Créer un site – structure              | 1  | 1   |  |            |
| Créer un site – navigation             | 2  | 1   |  |            |
| Créer une application multimédia       | 1  | 1   |  |            |
| Programmation                          | 1  | 2   |  |            |
| Total formations                       | <b>13</b>  | <b>10</b>   | <b>23</b>  | <b>46</b>  |
| <b>Ateliers</b>                        |  |   |  |            |
| Formation de formateurs TIC            | 3  |   |  |            |
| Ateliers recherche d'emploi            |  |   | 3  |            |
| Ateliers création musicale             |  |   | 3  |            |
| Ateliers création graphiques           |  |   | 3  |            |
| Ateliers création site                 |  |   | 3  |            |
| Ateliers contre l'illettrisme<br>etc.  |  |   | 3  |            |
| Total ateliers                         | <b>3</b>   | <b>0</b>  | <b>15</b>  | <b>18</b>  |
| <b>Total général pour le trimestre</b> | <b>27</b>  | <b>103</b>  | <b>38</b>  | <b>167</b> |

Notes :

- Les sensibilisations sont organisées exclusivement par l'EPAM pour en garder la maîtrise dans le respect des objectifs prioritaires de cet équipement.
- Il n'y a qu'une seule session de sensibilisation sur le fonctionnement de l'espace (première ligne) en faveur des partenaires parce que ces derniers auront bénéficié de formations de formateurs qui incluent déjà cet aspect. D'autre part, une fois lancé, un nouveau partenaire par trimestre semble raisonnable. De plus, les partenaires seront associés dès le début à la réflexion sur le fonctionnement de l'espace, aussi le connaîtront-ils bien.
- Le volume de sessions organisées en faveur du public est estimé à partir de ce que nous prévoyons des compétences du public et de l'intérêt qu'il exprimera.
- Excepté les ateliers de formation de formateurs qui sont organisés par l'EPAM, les thèmes des ateliers sont des exemples attendus qui pourraient être pris en charge par des partenaires (services et associations). Par exemple, les ateliers de recherche d'emploi intéressent a priori les centres sociaux ; les ateliers musicaux par le studio du centre social Ambroise Croizat ; la création de site par le centre culturel et par le centre social Georges Brassens. L'apport de l'informatique et du multimédia dans la lutte contre l'illettrisme n'est pas négligeable ; ces ateliers pourraient intéresser l'AFL et les centres sociaux.

Par trimestre, cela représente environ **1180** session-personnes, sachant que les stagiaires peuvent suivre plusieurs sessions.

On peut espérer environ 1500 personnes différentes dans les douze premiers mois. Pour comparaison, les deux cybercentres de Strasbourg ont initié à eux deux 1700 personnes la première année.

Nombre de sessions hebdomadaires et durées moyennes par type de session :

|                  | Nombre de sessions par semaine | Durée moyenne estimée |
|------------------|--------------------------------|-----------------------|
| Sensibilisations | 7,9                            | 00:30                 |
| Formations       | 3,6                            | 02:00                 |
| Ateliers         | 1,4                            | 03:00                 |

### Utilisation hebdomadaire de l'EPAM

Du tableau d'utilisation de la salle (voir Préviation du nombre de session et utilisation de la salle de formation) et de la volonté d'accueillir le public en libre accès le plus longtemps possible, il en découle un emploi du temps hebdomadaire suivant :

|       |                      | Lundi  | Mardi     | Mercredi  | Jeudi     | Vendredi | Samedi    | Dimanche |
|-------|----------------------|--------|-----------|-----------|-----------|----------|-----------|----------|
| 9h30  | <b>Matin 3h</b>      |        | Formation |           | Formation |          | Formation |          |
| 12h30 |                      |        | Formation |           | Formation |          | Formation |          |
| 13h30 |                      |        | Formation |           | Formation |          | Formation |          |
| 13h30 | <b>Après-midi 5h</b> |        |           |           |           |          | Sensib    |          |
|       |                      |        |           |           |           |          | Atelier   |          |
|       |                      |        |           |           |           |          | Atelier   |          |
| 18h30 |                      |        |           | Sensib    |           |          | Atelier   |          |
| 19h   | <b>Soirée 3h</b>     | Sensib |           | Formation | Formation | Sensib   |           |          |
|       |                      | Sensib |           | Formation | Formation | Sensib   |           |          |
| 22h   |                      |        |           | Formation | Formation |          |           |          |

|           |   |
|-----------|---|
|           | Ouverture en accès libre sous la responsabilité de l'EPAM       |
| Sensib    | sessions de sensibilisation organisées par l'EPAM               |
| Formation | Sessions de formation organisées par l'EPAM                     |
|           | Ouverture en accès libre sous la responsabilité des partenaires |
| Formation | Sessions de formation organisées par les partenaires            |
| Atelier   | Ateliers organisés par les partenaires                          |

## L'aménagement

L'espace doit répondre aux différents usages évoqués plus haut (cf. les services).

### Le lieu doit répondre aux fonctions suivantes :

- Une fonction d'accueil du public
- Une fonction d'utilisation en libre accès
- Une fonction de documentation et de consultation
- Une fonction logithèque (bibliothèque de logiciels)
- Une fonction de stockage du consommable
- Une salle de projection
- Une salle de réunion et conférence
- Un bureau

Un partenariat est possible et souhaitable avec la **médiathèque** sur les aspects de documentation, bibliothèque, CD-Rom-thèque et logithèque. L'expérience de la médiathèque sera déterminante concernant les prêts, la constitution de fonds, la mise à disposition par le bibliobus.

De même, l'EPAM s'appuiera sur les conseils de la **cellule informatique** pour tout ce qui concerne les aspects d'équipement informatiques et logiciels, collaboration indispensable gage de la réussite du projet.

Les fonctions répertoriées plus haut peuvent se répartir dans quatre espaces.

#### ✓ **Point accueil, documentation et consultation, logithèque** – 30m<sup>2</sup>

C'est le poste (mobilier d'accueil personnalisé), qui permettra à l'animateur d'accomplir quelques démarches administratives (inscriptions, réservations, renseignements, orientation ?).

Espace de rencontre équipé de chaises, fauteuils, de tables, de placards et de bibliothèques pour recueillir le fonds documentaire et armoire.

#### ✓ **Espace d'ordinateurs en libre accès** – 80m<sup>2</sup>

Elle comprendrait un certain nombre de 8 postes reliés en réseau. Ces postes seraient répartis en 4 ou 5 unités de travail séparées par des cloisonnements mobiles ou des décorations florales. La disposition doit permettre les échanges entre les postes et aussi les activités plus personnelles.

L'idéal serait que l'espace soit modulable pour permettre occasionnellement de réaliser des activités collectives ou des manifestations (valorisation de projets par exemple).

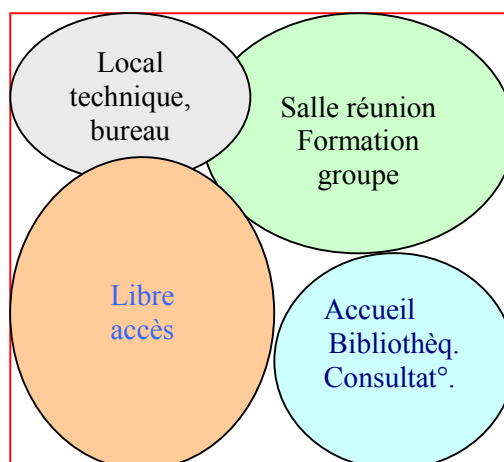
#### ✓ **Bureau, local technique, stockage du consommable** – 16m<sup>2</sup>

Ce local serait à usage réservé des animateurs du lieu. C'est là que serait placée une éventuelle machine serveur, la baie de brassage, les connexions télécoms...

#### ✓ **Salle de formation** - 60m<sup>2</sup>

Pour l'accueil des groupes notamment, cette salle devrait être équipée de neuf postes de travail reliés en réseau, connectés à Internet, d'une imprimante couleur, un scanner.

Un vidéo-projecteur connectable sur ordinateur et un grand écran pourraient compléter cet équipement. Cette salle pourrait permettre les activités collectives et la visioconférence.



## **L'équipement**

L'accueil des **personnes handicapées** (moteur, non-voyants ou mal-voyants...) doit être prévu, aussi bien dans l'aménagement que dans une partie des équipements, en tentant de conserver des postes les plus polyvalents possibles.

De même, l'accueil d'autres publics spécifiques, comme les **enfants** (par la mise à disposition de sièges adaptés et l'identification de logiciels et sites Internet dédiés aux enfants), aux **personnes âgées** (postes à accès facile), aux **non francophones** (possibilité de prévoir des claviers à double écriture par exemple latine et arabe, aux **personnes illettrées** (par l'utilisation de logiciels spécifiques et l'identification de sites Internet à dominante graphique et vocale).

### **Le mobilier**

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| Présentoir                           | 1  |
| Bibliothèque                         | 1  |
| Table ronde                          | 1  |
| Bureau                               | 1  |
| Chaises                              | 43 |
| Table poste                          | 8  |
| Armoire                              | 2  |
| Tableau blanc                        | 1  |
| Tableau affichage                    | 1  |
| Table                                | 2  |
| Table modulaire pour salle formation | 8  |
| Pupitre                              | 1  |
| Séparations                          | 7  |

### **L'équipement**

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| Ordinateurs                 | 17 |
| I Mac                       | 1  |
| Acquisition vidéo numérique | 1  |
| Caméra vidéo numérique      | 1  |
| Graveur CD externe          | 1  |
| Imprimantes couleur         | 2  |
| Imprimante laser            | 1  |
| Appareil photo numérique    | 1  |
| Scanners                    | 3  |
| Webcam                      | 8  |
| Casques et micros           | 8  |
| Ordinateur serveur          | 1  |
| Onduleur                    | 1  |
| Sauvegarde                  | 1  |
| Connexion télécoms          | 1  |
| Hub                         | 2  |
| Baie de brassage            | 0  |
| Sonorisation                | 1  |
| Écran mural                 | 1  |
| Projecteur vidéo            | 1  |
| Table projecteur            | 1  |
| Visioconférence             | 1  |

### **La partie logicielle et connexion Internet**

A ces équipements en dur, il faut ajouter les logiciels, indispensables pour réaliser des tâches sur les postes.

### **La plate-forme minimale**

C'est la partie commune à tous les postes.

- Systèmes d'exploitations divers (MsWindows ou MacOS)
- Bureautique (Traitement de texte, Tableur)
- Clients Internet (Clients email, FTP, Chat, Vidéophonie, navigateur ou butineur HTTP...)

### **Logiciels en licence volante**

Certaines applications ne servent qu'occasionnellement. Inutile alors de les installer sur tous les postes. Il est possible de disposer d'une version dont on peut se servir sur n'importe quel poste si l'application n'est pas déjà en cours d'utilisation sur un autre poste.

- traitement des images et des dessins
- création multimédia

- création de pages pour Internet (HTML ou autre)
- PAO

### Logiciels sur postes dédiés

Certaines applications spécifiques sont gourmandes en capacités et en périphérique. C'est le cas du montage vidéo, de la PAO, du traitement de certaines images, de création musicale. Des logiciels sont alors installés sur des postes dédiés. Ces derniers servent en priorité aux utilisateurs qui opèrent sur ces applications spécifiques.

- Création musicale
- PAO
- Acquisition et traitement des photos
- Montage vidéo

### Système et logiciels pour le Serveur

- Système d'exploitation serveur (MsWindows 2000 serveur ou Linux)
- Logiciel serveur web, serveur FTP, serveur POP/SMTP (Apache ou autre)
- Un logiciel de sauvegarde automatique

### Les serveurs Internet et l'accès à Internet

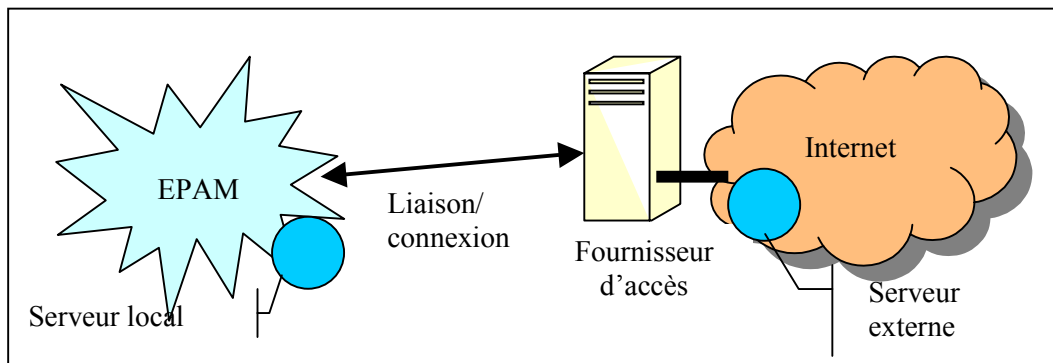
L'EPAM doit avoir un système de connexion à Internet (avoir accès au services d'Internet en tant que client) et un dispositif de serveur Internet (diffuser et échanger des informations).

#### La connexion à Internet

La connexion Internet permet aux utilisateurs de l'EPAM de se connecter à Internet. Elle est composée de la liaison proprement dite et du site appelé qui est lui directement sur Internet.

Plusieurs technologies sont disponibles pour assurer la liaison. Ces technologies se caractérisent par la rapidité d'échange des informations (le débit) et par la permanence ou non de la liaison.

Le site appelé qui reçoit les communications, est un « fournisseur d'accès ». Il loue un passage vers Internet.



#### Le serveur local

La proposition est de disposer d'un serveur local (dans le local technique), comme un mini Intranet, qui permette de stocker les informations des usagers de l'EPAM, sans que les internautes du monde entier puisse les consulter. Les sites Internet créés dans l'EPAM peuvent être développés et essayés en local avant de les diffuser sur un serveur externe sur Internet.

D'autre part, il faut disposer d'espace disque sur un serveur Internet. La maintenance de ce type de serveur pose des problèmes de sécurité et de compétences. Il est proposé de louer de l'espace disque auprès d'un hébergeur, sur lequel le site de l'EPAM ainsi que certains sites d'usagers de l'EPAM pourraient être mis et consultable par n'importe quel internaute.

### Le serveur sur Internet

L'EPAM a besoin d'un serveur pour accueillir des boîtes aux lettres électroniques, des sites et pages web et d'autres services Internet. Le serveur a un nom qui est déposé auprès de l'AFNIC, c'est ce qu'on appelle le nom de domaine. Le serveur doit être en permanence relié à Internet pour être accessible depuis n'importe quel ordinateur.

Certains prestataires louent des serveurs. On parle alors de location d'espace disque. Le volume des informations est limité par un contrat éventuellement modifiable en fonction des besoins.

### Les évolutions possibles

Le système de **visioconférence** proposé dans une première version utilise les services d'Internet, la qualité est minimale mais permet de se rendre compte de la technologie. Plus tard, il serait possible de prévoir un système de visioconférence plus professionnel offrant des performances meilleures (par une liaison Numéris à deux canaux et une caméra mobile).

De même pour ce qui est du **montage vidéo**. Une vraie station de montage virtuel n'est pas indispensable pour comprendre les rudiments du montage vidéo. Par la suite, il serait possible de doter l'EPAM d'une station de montage permettant de réaliser des films vidéo de bonne qualité. Le centre social Ambroise Croizat s'est doté d'un poste de montage virtuel vidéo, des collaborations sont envisagées.

### Préfiguration

Pour commencer à accomplir les missions de l'EPAM avant même son ouverture, une préfiguration l'équipement est mise en place, en particulier par l'acquisition de huit ordinateurs multimédia en réseau, avec quelques périphériques et logiciels. Ceci permettra de commencer des sessions de formation et de sensibilisation, voire de prêt aux centres de loisirs lors des congés estivaux.

Dans le cadre de la préfiguration de l'EPAM, avant de disposer du lieu, certaines missions peuvent être entamées, en particulier la formation des partenaires, du personnel communal. Pour que l'EPAM puisse débiter dès son ouverture, il convient de prévoir une préparation, cette ouverture : discussion sur le fonctionnement, la charte de l'utilisateur, les conventions, supports de cours...

C'est pourquoi, il est proposé que **l'emploi-jeune chargé de la gestion du lieu arrive au milieu de l'année 2000**, pour une ouverture de l'EPAM début 2001.

## Le fonctionnement

### Les conditions d'accès

#### **L'espace en libre accès**

L'équipement répond à l'objectif de faciliter et de démocratiser l'accès à Internet. Le rendre payant, risque d'écartier une partie non négligeable de la population.

Dans le cadre d'une gestion municipale, il n'est pas possible de vendre des fournitures telles que disquettes etc.

A Parthenay, l'utilisation des imprimantes est gratuite dans le cadre d'une "utilisation raisonnable".

A Strasbourg, les accès sont complètement libres. Outre les objectifs d'éducation populaire, il a été considéré que « le coût de la gestion comptable d'une solution payante risquait d'en obérer les profits. »

Une étude européenne<sup>33</sup> de 1998 sur les centres multimédia relève que le prix influe fortement sur la fréquentation (inversement proportionnelle au prix d'accès) et sur l'usage (les animateurs jouent un rôle important et sont davantage sollicités par les utilisateurs dans les centres gratuits).

#### L'option « crédit temps »

Dans le but de simplifier la gestion sur l'EPAM, il est possible d'envisager un fonctionnement par une carte donnant un droit d'accès un certain nombre d'heures à l'espace en libre accès et un certain nombre de sessions de sensibilisation, avec possibilité d'ajouter du crédit temps :

- par l'achat d'heures supplémentaires,
- par un échange contre des actions bénévoles (parrainages, formation...),
- par la participation à un projet particulier (site web de l'EPAM...).

La carte serait délivrée aux pierrefittois(es) par des partenaires (associations, collèges, services publics) ou en mairie. Ce mode d'attribution permet de s'adapter aux différents publics sans règle générale immuable.

La proposition de départ est de donner un crédit de 10 heures d'accès gratuit à l'EPAM.

La première entrée des usagers dans l'EPAM pourrait être une courte session au cours de laquelle est abordé le fonctionnement de l'espace et le « contrat moral » d'engagement réciproque (usager – EPAM). A la suite de quoi, les usagers pourraient bénéficier de l'espace en libre accès.

L'accès libre serait limité en durée en cas d'affluence. Il serait opéré une priorité pour les publics que l'EPAM veut toucher en priorité, en particulier les novices et ceux qui viennent de suivre des sessions de sensibilisation.

Il pourrait y avoir dans l'EPAM ou hébergé dans les locaux de partenaires, des bornes publiques d'accès à Internet payantes. Ces postes sont proposés en entre autre par France par La Poste et France Télécom.

#### Réservations

La possibilité de réserver un poste (en particulier les postes dédiés) à l'avance serait offerte, dans la limite de la moitié des postes réservés dans une même période. Un usager pourrait réserver jusqu'à 5 heures d'utilisation.

---

<sup>33</sup> « Observation et analyse d'usages des réseaux dans les centres d'accès publics en France, en Espagne et au Portugal » (Ministère de la Culture, Commission Européenne DG XIII, UNESCO). Page 30.

Ceci garanti à l'utilisateur organisé de pouvoir travailler et à l'impromptu de trouver quand même des postes en libre accès. L'inconvénient est la gestion nécessaire des réservations des postes.

### **Les sessions de sensibilisation et de formation**

Les premières sessions de sensibilisation de base bureautiques et Internet pourraient être gratuites, sur le même fonctionnement que le crédit temps. Il pourrait être proposé par exemple 5 heures de formation gratuite à tous les nouveaux usagers.

Des formations pourraient être organisées en faisant appel à des vacataires ou à des prestations de service. Une partie du coût pourrait alors être répercutée sur les usagers.

### **Utilisation de la salle par les associations et d'autres partenaires**

Gratuite (voir plus loin mode de gestion) pour tous les organismes à but non lucratif, dans le cadre de convention.

### **Les ateliers**

Le but de cet équipement est aussi de faciliter la création de pages Web locales.

Il semble souhaitable que ces ateliers soient organisés par différentes associations ou services municipaux.

Les sessions de formation de formateurs sont gratuites pour les partenaires.

## **Les modalités de gestion**

Dans un premier temps, cet équipement pourrait être géré directement par la commune.

L'EPAM doit permettre de faciliter la coordination des différents partenaires intervenant dans le domaine des TIC. Les partenaires pourraient être associés dès le départ au fonctionnement de ce projet.

Ce groupe de pilotage pourrait se pérenniser par la suite en une sorte de comité de gestion.

Cet équipement doit permettre de favoriser la création d'associations ou de clubs informatiques ou Internet. C'est pourquoi, il faut envisager des possibilités d'ouverture (*pourquoi pas le dimanche*) sous la seule responsabilité d'associations partenaires dans la mesure où elles disposeraient des compétences nécessaires.

### **Le statut**

Pour des raisons de mission (but non lucratif), de public accueilli (tout public) et de gestion (volonté claire de la ville, contrôle des activités), le statut d'équipement municipal semble le plus approprié.

La volonté d'associer les usagers et partenaires à la gestion de l'espace n'est pas liée à son statut.

### **Les partenaires pierrefittois**

Les partenaires de la ville ont des projets qui ont trait aux technologies de l'information et de la communication. La ville souhaite leur donner les moyens de concrétiser ces projets au travers de la mise à disposition de compétences (conseils et suivi) et de ressources matérielles (espace public d'accès au multimédia), ainsi que par l'organisation de rencontres, d'échanges pour coordonner les volontés des différents partenaires.

### **Les services municipaux**

#### Centre social culturel Ambroise Croizat

Cette structure est très intéressée par l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans leurs activités. Notamment, dans le cadre des activités d'un studio de création musicale et d'un atelier de montage vidéo.

#### Service enfance, petite enfance, affaires scolaires, loisirs

Les TIC pourront bien entrer dans le Contrat Educatif Local en cours d'élaboration. Ce service est particulièrement intéressé pour utiliser les TIC dans les centres de loisirs, les séjours de vacances, les classes de découverte, l'aide au devoir, les études. Bref, tous les domaines de compétences de la ville auprès des jeunes.

#### Services techniques

Le projet de tri sélectif souhaite se servir des TIC. Deux supports sont envisagés : la création d'un CD-Rom pour les écoles et un site web d'informations à la population.

#### Service retraités

Ce service organise déjà des formations informatiques dans les structures scolaires. La possibilité de former des retraités pour qu'ils forment ensuite d'autres publics dans le cadre d'ateliers est émise. Une formation des formateurs est souhaitée, en adaptant les TIC aux personnes âgées.

Le service est intéressé par la possibilité de création d'un site web sur la prévention.

#### BIECE (Bureau d'initiative pour l'emploi et la création d'entreprises)

Le BIECE envisage d'organiser des sessions de formations qualifiantes pour de futurs animateurs technologies de l'information et de la communication. Un chantier est en cours sur l'usage de l'Internet pour les ateliers de recherche d'emploi.

## **Les partenaires de la ville**

### Centre culturel communal de Pierrefitte

Le CCCP souhaite construire son propre site web. Il est envisagé d'ouvrir les actuelles formations informatiques (utilisant les équipements scolaires) aux TIC.

### Créacité (*Expliquer ce que c'est et l'essentiel des missions, le rapport avec les TIC*)

Créacité est une association pour l'emploi mutualisé, essentiellement impliquée dans le dispositif emploi-jeune. Elle encourage notamment la création de nouvelles activités émergentes autour du lien social.

Des passerelles sont envisagées entre un projet à l'étude de centre de formation de Créacité (pour les emploi-jeunes) et l'espace public d'accès au multimédia de la ville.

Dans le cadre d'actions d'information sur la gestion de l'eau auprès des habitants, il pourrait y avoir un site web de créé.

### Centre social Georges Brassens

Le centre social organise des activités informatiques d'initiation.

Il a des projets de création de site web, de CDROM de jeux par des jeunes et de liens pour l'aide à la recherche d'emploi. Un accès à Internet va rapidement voir le jour.

### AFL (Association formation loisirs)

L'AFL s'oriente de plus en plus vers la formation, dans ce cadre, il est souhaité que des ateliers TIC soient organisés. Déjà des formations informatiques ont lieu dans une école. Dans un premier temps, les permanents de l'association ont besoin de formation aux TIC avant de pouvoir dire ce qu'ils peuvent faire.

Plusieurs partenaires sont susceptibles d'être intéressés par des ateliers d'aide à la recherche d'emploi, à commencer par l'ANPE (possibilité de guichet décentralisé).

### Les autres associations

- L'association Génération multimédia, qui se donne pour mission de promouvoir les nouvelles technologies, notamment par l'organisations d'ateliers de sensibilisation et de formation.
- L'association sportive de Pierrefitte, concernant un grand nombre d'habitants, et susceptibles d'utiliser Internet pour communiquer.

D'autres collaborations sont en cours de recherche.

## **Les partenaires extérieurs**

Pour que l'EPAM réponde au plus près des demandes du public, il est à prévoir un processus d'adaptation et de correction. Outre l'observation sur place des usages, il est souhaitable de participer à un réseau d'échanges d'expériences entre les différents espaces publics d'accès au multimédia dans le département, voire plus largement.

Ne serait-ce que dans notre communauté de communes, des initiatives sont en cours dans la ville de Saint-Denis, ainsi que celle d'Aubervilliers.

Des contacts sont actuellement pris avec les deux universités (Paris 13 – Villetaneuse, Paris 8 – Saint-Denis) pour envisager des projets en commun : accueil de d'étudiants stagiaires, conseils techniques ou ingénierie pédagogique.

## Le budget prévisionnel

Version du 26 mars 2001

| <b>Charges</b>                     | <b>Investissement</b> | <b>Recettes</b>  |
|------------------------------------|-----------------------|--|
| Aménagement locaux et signalétique | 300.000 F             | Etat (Contrat-Ville) 50%<br>Conseil Régional IdF (Politique de la Ville) 30%<br>Ville 20%<br>TVA |
| Equipement multimédia              | 330.000 F             | Conseil Régional IdF (Culture et Solidarités)  |
| Mobilier & Logiciels               | 255.000 F             | Conseil Général 93<br>Europe (FSE, FEDER)<br>Ville<br>TVA  |
| Total charges investissement       | <b>880.000 F</b>      | Total recettes investissement<br><b>880.000 F</b>  |

| <b>Charges</b>               | <b>Fonctionnement</b> (hors entretien locaux et charges annexes) |   | <b>Produits</b>  |
|------------------------------|--|---|------------------|
| Personnel 343                | 160 000 F  |   |                  |
| Personnel 282                | 131.000 F  | Subventions emplois-jeunes                      | 186.000 F        |
| Vacations                    | 60.000 F   |   |                  |
| Location locaux              | 100.000 F  |   |                  |
| Logiciels et documentation   | 22 500 F   | Etat (Contrat Ville) <i>formation, ateliers</i> | 70.000 F         |
| Communications               | 60 000 F   |   |                  |
| Consommable                  | 30 000 F   | Participation des usagers                       | 30.000 F         |
| Autres                       | 30 000 F   | Ville   | 307.500 F        |
| Total charges fonctionnement | <b>593 500 F</b>   | Total recettes fonctionnement                   | <b>593.500 F</b> |